



## Passer le CAFCAC ou le DEC avec un casier

-----  
Par Brioche Pasquier

Bonjour tout le monde,

Étant plus jeune, j'ai été condamné par la justice pour un délit (association de malfaiteurs)....

Je souhaiterais dans un avenir proche passer le CAFCAC afin de devenir commissaire aux comptes et dans un avenir lointain devenir expert comptable.

Est ce que quelqu'un saurait si le fait d'avoir un casier judiciaire peut m'empêcher de passer les examens/concours et devenir par la suite commissaire aux comptes / expert comptable.

Merci à vous,